

Les examens de changement de niveau

Le Conservatoire de Musique du Nord Vaudois organise depuis 1986 des examens de changement de niveau en suivant ainsi les directives énoncées par l'association créée cette même année, soit l'AVCEM (Association Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique).

Qui dit examens dit plan d'études. Le CMNV a toujours suivi celui mis sur pied par l'AVCEM (obligation statutaire afin d'être membre de l'AVCEM) et depuis 2018, celui de la FEM (repensé par sa commission pédagogique).

Etant dans un système de formation (FEM - Directive pour les examens), l'examen fait partie intégrante du processus. S'il n'est pas une fin en soi, il permet cependant, de développer les différentes qualités de l'élève, une remise en question lorsque cela est nécessaire de tous les acteurs de l'institution, de souligner la qualité de l'enseignement et la collaboration enseignant-élève-parents. Le corps enseignant met tout son talent au service de cet exercice, qui peut parfois être périlleux, afin de démystifier cette étape propre au cursus d'études.

La planification

- Les sessions d'examens se déroulent entre mai et juin de l'année scolaire en cours. Les trois sessions prévues sont réparties par dicastère dès que le doyen concerné s'est concertés avec « ses » enseignants.
- A fin septembre, la direction fait un premier « pointage » dans le « listing élèves CMNV », afin de filtrer les élèves classés en 3^{ème} degré (tous niveaux confondus).
- Début novembre, les professeurs reçoivent, par mail, un fichier Excel détaillant les élèves prévus aux sessions d'examens de l'année scolaire en cours. Ce fichier est une première version. Le professeur en prend connaissance, le contrôle et le complète par ses propres propositions d'élèves qu'il juge prêts à se présenter aux sessions du printemps suivant. Le retour du fichier, avec confirmation provisoire des inscriptions, se fait mi-décembre. En mars, les inscriptions deviennent définitives. Durant cette période (décembre à mars), le professeur a la possibilité de procéder à des ajustements voire à des désinscriptions pour justes motifs. La collaboration, l'ouverture d'esprit, la vision participative et la philosophie de l'école permettent un échange riche, propice à la concertation et au développement de l'élève entre la direction et le corps enseignant. Le but n'est pas d'uniformiser mais d'harmoniser en tenant compte des directives de la FEM. L'adaptation de l'examen est fortement encouragée au sein de l'institution selon les besoins particuliers de certains élèves.
- Les experts sont contactés en prévision des différentes sessions dès l'automne. Le choix de ces derniers se fait en concertation doyen-enseignants puis transmis à la direction.
- Dès la parution des horaires, ces derniers sont transmis à l'élève par l'intermédiaire de son professeur qui en a pris connaissance au préalable. La date de la session aura été confirmée, elle, en automne.
- La préparation de l'examen se doit d'être efficace favorisant une absence totale de stress négatif.
- Pour se faire, les informations utiles (horaires, studios de préparation, lieu de l'examen) sont affichés à l'entrée du Conservatoire plusieurs semaines précédant la session ainsi que durant la journée des examens cela va s'en dire. Tous les acteurs de l'institution suivent une « marche à suivre » afin de mettre les élèves dans les meilleures conditions qui soient.

Déroulement de l'examen

- Le jour de l'examen, les professeurs concernés ainsi que les studios prévus sont prêts 15 minutes avant le passage du premier élève. Les fiches des élèves sont correctement complétées et le répertoire du/de la candidat(e) photocopié pour l'expert. Le certificat de l'examen peut être remis à l'élève le jour même ou lors de la leçon suivante. La fiche de l'élève est à photocopier. Une fois pour le professeur et une fois pour l'élève. L'original est rendu à la direction. L'expert y aura, au préalable, apposé ses précieuses remarques et commentaires. Rester attentif au nombre de pièces présentées par l'élève. Ce nombre de pièces à présenter tient compte des directives FEM.
- L'accueil de l'expert peut se faire par le doyen ou le directeur. Il (l'expert) recevra une fiche à compléter (Fiche de frais pour expert) et à rendre au doyen avant son départ. Son travail consistera à écouter les candidats non pas comme « juge » mais comme oreille externe. Ses commentaires écrits (Fiche de l'élève) ainsi qu'oraux seront des plus utiles et attendus. Il suffit parfois d'un mot pour changer une approche « mille fois » répétée par l'enseignant.

- Le doyen assiste aux examens de son dicastère en tant que voix consultative.
- Une fois la présentation du programme terminée, l'élève sort quelques instants afin que l'expert, l'enseignant et le doyen puisse dialoguer sur le « concert » présenté. La mention est proposée par l'expert suite à une concertation plurielle. Une fois de retour, l'expert informe l'élève de son résultat et lui offre quelques commentaires sur sa présentation. Un dialogue peut s'instaurer entre tous les intervenants présents. Le minutage tiens compte de cette discussion mais, de son côté, elle se doit de ne pas devenir « dissertation ». Lors d'échec, ce temps peut être allongé.
- Le directeur parcourt l'entier des différentes sessions et essaye d'assister à, au moins, un examen par branche instrumentale et par filière (classique, jazz, musique actuelle).

Promu(e) – Conditionnalité – Non promu(e)

- L'élève est promu(e) lorsqu'il/elle répond, selon une moyenne pondérée, à tous les critères prévus par les directives de la FEM et celles de l'institution (artistiques, techniques et interprétation).
- Une promotion conditionnelle est proposée lorsque l'élève ne répond pas suffisamment à tous les critères prévus pour une promotion. Il/elle doit se représenter l'année suivante pour un contrôle d'acquisition et d'amélioration des insuffisances.
- Une non-promotion n'est envisagée que lorsque les critères sont largement insuffisants. L'élève doit se représenter l'année suivante.

Feedback

- L'échange entre l'enseignant et l'élève est à privilégier. Il est, sans aucun doute, le plus important qui soit dans le processus du « retour d'examen ». Le dialogue avec les parents doit être proposé selon le besoin.
- Une séance des doyens est organisée avant les vacances d'été afin de faire un retour exhaustif des différentes sessions. Avant cela, les mêmes doyens auront pris connaissances des différents commentaires, remarques voire critiques auprès des professeurs du dicastère concerné. Le choix de l'expert est également commenté. Il peut, selon le besoin, être sujet à modification pour l'année suivante.
- Une synthèse des résultats, avec consultation des commentaires des experts est faite par la direction.
- Cette synthèse est disponible pour tous les acteurs du Conservatoire. Les enseignants en prennent connaissance (sous forme résumée) lors de la séance de rentrée. Ils peuvent, à tout moment, consulter l'entier des résultats.

Changement lors de la rentrée scolaire

- Une fois les résultats confirmés, la modification de la fiche de l'élève est faite par le secrétariat. Ce travail parfois fastidieux mais combien important, permet de suivre de façon très régulière la progression de l'élève. Progression qui sera transmise à la FEM sous forme de fichier Csv. Afin d'avoir une vision d'ensemble sur l'évolution du parcours de tous les élèves de l'institution, la FEM tient à le suivre. Il lui permet également, dans une certaine mesure, de déterminer le montant de la Subvention-Examens.

Commentaires et conclusion

La notion d'examen est souvent, voire même trop souvent, perçue et vécue comme un jugement. Le corps enseignant met tout en œuvre (inscription, préparation, choix du programme, échange avec les parents) pour que cette « notion » ne soit nullement une épreuve de force mais un moment musical durant lequel l'élève présente son programme d'examen dans l'unique but de montrer ses qualités et, son envie de faire le mieux possible.

Cette approche est primordiale, spécialement pour les premiers niveaux. Niveaux correspondant souvent à de jeunes élèves qui ne doivent à aucun moment être dégoûtés de leur instrument.

Cette vision, que le Conservatoire veut la plus pédagogique possible, ne met à aucun moment le goût du travail individuel de côté ou comme étant secondaire.

Tous les acteurs de l'intuition n'ont de cesse de, continuellement, trouver le juste milieu entre bienveillance et exigence.

Le sourire et l'enthousiasme chez l'élève n'ont pas de prix et restent également les meilleurs « remèdes » afin qu'il découvre, tout au long de son parcours musical, de belles émotions.